

## PROJET DE LA FERME EOLIENNE DU MOULIN BERLEMONT

RESUME NON TECHNIQUE (RNT)

Version consolidée - Juillet 2017



**COMMUNES DE Levergies et de Joncourt**

**DEPARTEMENT DE L' AISNE (02)**

# Sommaire

<b>Démarche de l'analyse paysagère</b> .....	<b>3</b>	<b>Impacts visuels vis-à-vis du patrimoine réglementé</b> .....	<b>23</b>
Les objectifs de l'analyse paysagère .....	3	Photomontage 16 .....	23
La prise en compte des enjeux paysagers .....	3	Photomontage 20 .....	25
Rappel du contexte paysager autour du projet.....	3	Photomontage 25.....	27
Contexte du projet dans le cadre du SRE .....	3	<b>Impacts visuels vis-à-vis des routes</b> .....	<b>29</b>
<b>Les aires d'études</b> .....	<b>5</b>	Photomontage 3.....	29
Généralités .....	5	Photomontage 11.....	30
Aire d'étude éloignée.....	5	Photomontage 18.....	32
Aire d'étude intermédiaire.....	5	<b>Impacts visuels vis-à-vis des autres parcs et projets éoliens du territoire</b> .....	<b>33</b>
Aire d'étude rapprochée.....	5	Photomontage 24.....	33
Zone d'implantation potentielle (ZIP) .....	5	Photomontage 29' .....	35
<b>Les sensibilités et enjeux paysagers potentiels</b> .....	<b>6</b>	Photomontage 40.....	37
Sensibilités et enjeux paysagers potentiels à l'échelle éloignée .....	6	<b>Impacts visuels vis-à-vis des effets cumulés</b> .....	<b>39</b>
Les enjeux des plateaux Cambrésiens .....	6	Photomontage 19.....	39
Les enjeux de la basse Thiérache.....	6	Photomontage 25.....	41
Les enjeux des collines du Vermandois .....	6	<b>Synthèse des impacts visuels du projet éolien</b> .....	<b>43</b>
Les enjeux de la vallée de L'Oise.....	6	<b>Impacts visuels à l'échelle éloignée</b> .....	<b>43</b>
Les enjeux des plaines du Vermandois.....	6	Les plateaux Cambrésiens .....	43
Sensibilités et enjeux potentiel à l'échelle intermédiaire.....	6	La basse Thiérache.....	43
Secteur Ouest .....	6	Les collines du Vermandois.....	43
Secteur Nord .....	6	La vallée de L'Oise.....	43
Secteur Nord-Est .....	6	Les enjeux des plaines du Vermandois .....	43
Secteur Sud-Est.....	6	<b>Impacts visuels à l'échelle intermédiaire</b> .....	<b>43</b>
Secteur Sud .....	6	Secteur Ouest.....	43
Sensibilités et enjeux à l'échelle rapprochée.....	8	Secteur Nord .....	43
Secteur Ouest : le canal de Saint-Quentin.....	8	Secteur Nord-Est.....	43
Secteur nord : le canal des Torrents.....	8	Secteur Sud-Est.....	43
Transversalement, les axes routiers fréquentés et ouverts .....	8	Secteur Sud.....	43
Transversalement, les villages, le petit patrimoine et le patrimoine militaire.....	8	<b>Impacts visuels à l'échelle rapprochée</b> .....	<b>43</b>
Sensibilités et enjeux à l'échelle immédiate et foncière.....	8	Secteur Ouest : le canal de Saint-Quentin .....	43
<b>Impacts limités lors de la construction et l'exploitation d'un parc éolien</b> .....	<b>10</b>	Secteur Nord : le canal des Torrents.....	43
Impacts visuels depuis les abords du site.....	10	Transversalement, les axes routiers fréquentés et ouverts.....	43
Impacts visuels vis-à-vis des hameaux alentours.....	17	Transversalement, les villages .....	43
Photomontage 37 .....	17	Transversalement, le petit patrimoine et le patrimoine militaire .....	43
Photomontage 38 .....	19	<b>Impacts visuel à l'échelle foncière</b> .....	<b>43</b>
Photomontage 50 .....	21	<b>TABLEAU DE CONCLUSION</b> .....	<b>44</b>

### Les objectifs de l'analyse paysagère

Comme tout projet d'aménagement, l'implantation d'éoliennes induit une nouvelle lecture du paysage. Afin de réaliser des projets équilibrés et cohérents, l'analyse paysagère est un bon outil. Elle permet d'évaluer les impacts visuels et ainsi proposer un projet adapté aux sensibilités paysagères et patrimoniales du territoire.

Cette analyse a un triple objectif :

1. Etablir l'état des lieux du territoire ;
2. Identifier les enjeux paysagers réglementaires et non réglementaires ;
3. Définir un parti d'implantation ayant pour objectif de limiter les impacts visuels sur les lieux sensibles.

Le travail paysager comprend trois grandes phases transversales : une étude bibliographique, une analyse cartographique et un travail de terrain. L'ensemble de ce travail est traité au regard des recommandations des différents acteurs du territoire.

Le territoire analysé dans le cadre du projet éolien de la ferme éolienne du Moulin Berlémont (02), se déploie sur plusieurs territoires administratifs : trois départements et 1 région (Haut de France).

La majeure partie du territoire d'étude s'étend sur le département de l'Aisne (02). La Zone d'implantation éolienne potentielle se positionne également sur cette partie.

Une autre partie du territoire, plus réduite localisée à l'ouest, appartient au département de la Somme (80)

Enfin, une dernière partie, située au nord, appartient au département Nord (59).

Les sources bibliographiques sont nombreuses. Les principaux documents utilisés sont les suivants :

- ❖ Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, (SRCAE) instauré par le Grenelle 2, est entré en vigueur le 30 juin 2012 suite à l'arrêté du Préfet de région en date du 14 juin 2012.
- ❖ La charte départementale pour l'implantation des éoliennes dans l'Aisne, document par arrêté du 3 mai 2004, et validé par le Préfet de l'Aisne.
- ❖ L'inventaire des paysages de l'Aisne, réalisé par le CAUE de l'Aisne au premier trimestre 2004, et mis en ligne sur le site de la DREAL Picardie
- ❖ L'atlas des paysages de la Région Nord, paysages des grands plateaux Artésiens et Cambrésiens.
- ❖ Le SCOT sur le périmètre de la Conférence de Pays – Etat Initial de l'Environnement – rapport de présentation, Communauté d'agglomération de St Quentin, Communautés de communes du Vermandois, du Val d'Origny, de la Vallée de l'Oise et du Canton de Saint Simon.

### La prise en compte des enjeux paysagers

#### Rappel du contexte paysager autour du projet

L'aire d'étude s'étend sur un vaste périmètre de plus de 20 km autour de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP).

Elle regroupe trois départements :

- le Nord (59)
- la Somme (80)
- et l'Aisne (02)

Le nord (Nord 59) offre des paysages typiques du plateau Cambrésien, plateau agricole aux composantes assez communes.

L'ouest, (Somme 80) est représenté par les collines du Vermandois, paysage plus vallonné dominé également par les grandes cultures.

Le sud (Aisne 02) est remarqué par la vallée de l'Oise, fond de vallée encaissée et boisée ainsi que par les plateaux plutôt dénudés et ouverts.

Le reste de l'aire d'étude (qui englobe aussi la ZIP) appartient au Vermandois (Aisne 02), vaste plaine nettement ondulée composée de grandes cultures, avec Saint-Quentin qui domine par une raisonnable urbaine très étendue.

Transversalement, des composantes anthropiques sont notables : 2 autoroutes (A 26 et A 29) de nombreuses routes secondaires et tertiaires, ainsi que des lignes électriques.

Les parcs éoliens, existants, acceptés, en cours d'instruction (avec avis de l'AE) sont nombreux.

L'étude a intégrée toutes les données disponibles liées à l'éolien. L'éolien fait partie intégrante du territoire d'étude. Les éoliennes correspondent à une composante anthropique forte, avec laquelle le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont devra composer.

Le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont va s'inscrire en cohérence avec les parcs éoliens existants et à venir :

- 36 parcs et projets éoliens ont été recensés dans le périmètre d'étude élargi
- Parmi les parcs éoliens en fonctionnement, 7 se situent dans le périmètre rapproché du projet. A cette échelle, le projet s'inscrit dans une dynamique de densification de l'éolien existant et en projet.
- A une échelle immédiate, le projet éolien, jouxte le parc éolien déjà construit du Moulin de Merville/ Lehaucourt, composé de 4 machines.

Le projet doit préserver les respirations inter-parcs et éviter les effets de saturation et d'encerclement visuel liés aux villages.

En parallèle, des éléments anthropiques énoncés, les éléments de type naturel restent représentés sur le territoire. Principalement localisés sur un périmètre intermédiaire et rapproché de la ZIP. Il s'agit de nombreuses vallées sèches et humides ainsi que les boisements attenants.

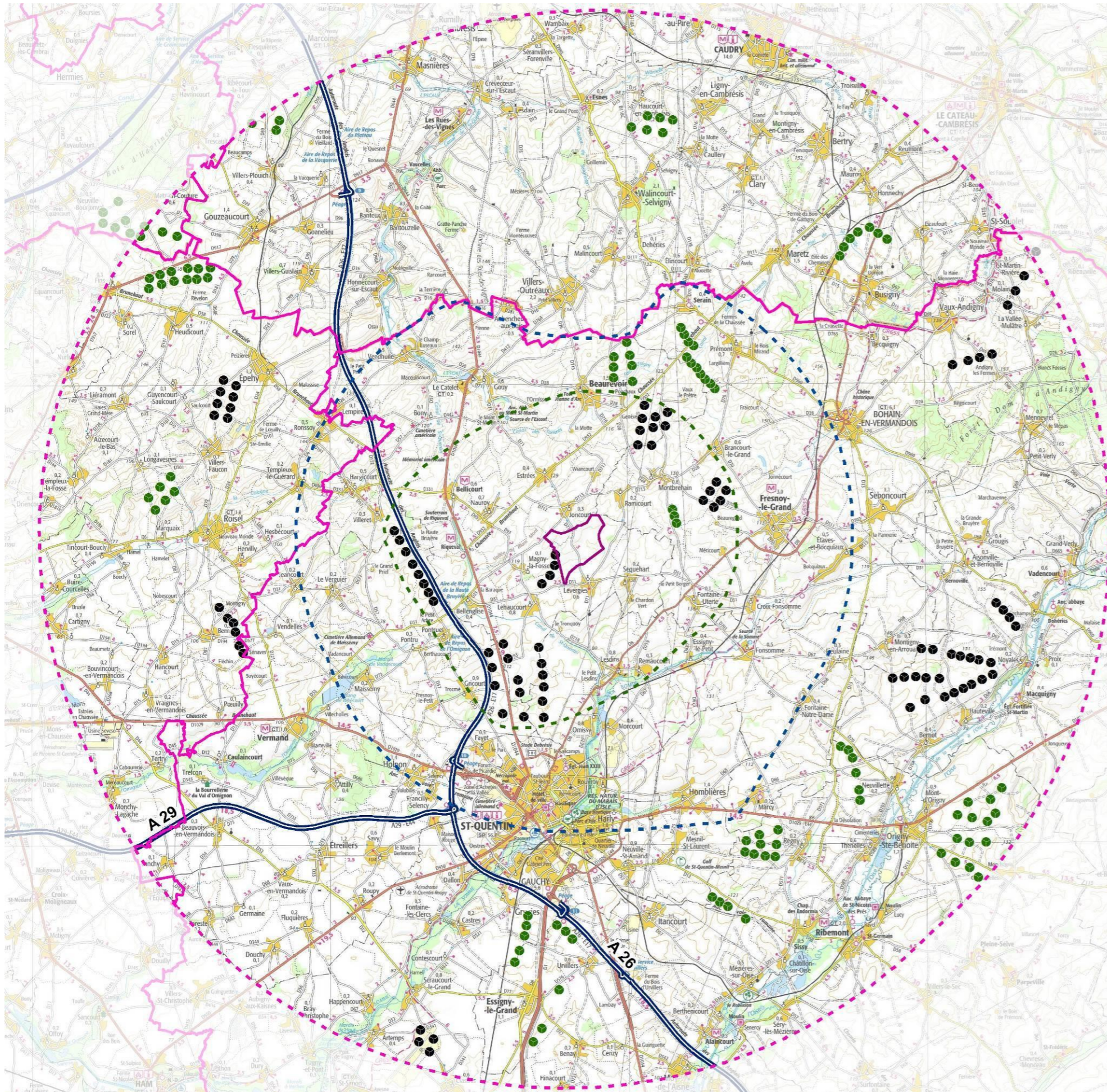
En conclusion, le projet doit composer avec les impressions à la fois humanisées, anthropiques et naturelles.

#### Contexte du projet dans le cadre du SRE

Le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont se situe pour sa majeure partie dans une zone favorable du SRE Picardie et dans une zone favorable sous conditions pour une légère portion au sud. Les éoliennes déjà construites du parc éolien de Lehaucourt proches du projet se situent dans cette zone favorable sous condition.

La zone d'étude se localise au niveau du secteur Aisne-nord délimité par le SRE Picardie. Le projet est inscrit dans le pôle de densification n°2 au sein d'une zone déjà investie par l'éolien. Ce pôle est orienté selon un axe nord-est/sud-ouest. Il est composé de plusieurs parcs en projet et de parcs éoliens en activité (Beaurevoir 1&2, de Fresnoy-Brancourt et du Plateau d'Andigny).

Le projet s'implante donc sur un secteur déjà investi par l'éolien.







# LES AIRES D'ETUDE





Projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont (Aisne - 02)

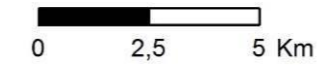


## ELEMENTS FONDATEURS DES AIRES D'ETUDE

-  Autoroutes
-  Parcs éoliens existants
-  Projet de parcs éoliens autorisés
-  Limites départementales

## AIRES D'ETUDE ET ECHELLE

-  Aire d'étude ELOIGNEE (rayon de ~20 km autour de la ZIP)
-  Aire d'étude INTERMEDIAIRE (rayon de ~10 km autour de la ZIP)
-  Aire d'étude RAPPROCHEE (rayon de ~5 km autour de la ZIP)
-  Zone d'implantation possible (ZIP) et Aire immédiate



### Généralités

Le guide d'étude d'impact des parcs éoliens préconise une analyse territoriale suivant quatre aires d'études :

1. Aire éloignée
2. Aire intermédiaire
3. Aire rapprochée
4. et Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

**Les préconisations réglementaires ont été confrontées aux enjeux réels du terrain afin de déterminer des aires d'études objectives et réfléchies** (Carte en page suivante).

### Aire d'étude éloignée

Pour pouvoir apprécier les impacts visuels du projet éolien, l'aire d'étude éloignée doit être suffisamment étendue.

Compte tenu de la hauteur, mais aussi de leur couleur claire et du mouvement des pales, les éoliennes sont susceptibles d'être perceptibles au sein de zones étendues.

Sur le plan méthodologique, il faut rappeler l'existence d'une méthode standardisée et proposée par l'ADEME pour la définition de l'aire d'étude éloignée :  $R = (100 + E) \times H$ .

R est le rayon du périmètre éloigné en mètres,

E est le nombre d'éoliennes,

Et H est la hauteur totale d'une éolienne en mètres.

Pour le projet éolien de la ferme éolienne du Moulin Berlémont, nous avons considéré le nombre hypothétique et maximum d'éoliennes possible de 13 éoliennes pour une hauteur maximum hypothétique de 180 mètres.

D'après la formule de l'ADEME, l'aire d'étude équivaut à un **travail sur 20,34 km** de rayon autour de la ZIP.

Ainsi l'aire éloignée englobe les principaux éléments sensibles à l'échelle du grand paysage. A savoir, le territoire au sud de la ville de Saint-Quentin et la vallée de l'Oise au sud-est.

### Aire d'étude intermédiaire

L'aire intermédiaire correspond à un **périmètre d'environ 10 km** autour de la ZIP.

Ce périmètre de base a été retravaillé en fonction de l'analyse de terrain. Ainsi, certaines parties du périmètre non ouvertes visuellement dans la direction de la ZIP ont été exclues de cette aire d'étude.

Il s'agit en particulier du secteur nord : la limite départementale existante révèle une limite physique remarquable sur le terrain. A cette limite, les ouvertures visuelles sont orientées dans la direction du nord et peu vers la ZIP. D'où l'exclusion de cette partie de l'aire intermédiaire

Finalement, l'aire d'étude intermédiaire intègre les composantes structurantes et ayant une influence visuelle sur l'aire d'étude: la majorité de la ville de Saint-Quentin, les routes structurantes, les cours d'eau et les sources éminentes à cette échelle (l'Omignon, la Cologne, l'Escaut, le canal des Torrents, la Somme, les sources de l'Escaut et les sources de la Somme).

### Aire d'étude rapprochée

Cette aire correspond à un **périmètre d'environ 5 km** autour de la ZIP. Elle inclut :

- Les linéaires hydrauliques dominants : Canal de Saint-Quentin et Canal des Torrents
- Les infrastructures les plus fréquentées : RD 932, RD 8, RD 1044, et autoroute A 26
- Tous les parcs et projets éoliens acceptés
- Tous les espaces bâtis : villages hameaux et fermes isolées

### Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Elle correspond au **paysage foncier** d'implantation des éoliennes et des équipements annexes.

Sur ce périmètre peuvent être implantées les éoliennes.

Cette échelle de travail permet aussi d'appréhender la qualité finale de l'opération, tel que le traitement aux abords des éoliennes :

- voies d'accès immédiates,
- poste de livraison,
- zones de stationnement.

## LES SENSIBILITÉS ET ENJEUX PAYSAGERS POTENTIELS

L'analyse paysagère permet d'identifier les sensibilités et les enjeux paysagers liés au projet éolien.

L'identification s'est établie d'une part à l'échelle éloignée et à l'échelle intermédiaire, puis d'autre part à l'échelle rapprochée et immédiate.

Cette identification permet de sélectionner les différentes prises de vue pour l'élaboration des photomontages.

### Sensibilités et enjeux paysagers potentiels à l'échelle éloignée

#### Les enjeux des plateaux Cambrésiens

Les enjeux sont localisés principalement le long des axes traversant et fréquentés directement liés à Cambrai. Secondairement, le panorama au nord de la vallée de l'Escaut devra être évalué, malgré les longues distances et le grand nombre de parc éolien présents sur les panoramas lointains.

Les enjeux sont bien localisés et assez réduits.

#### Les enjeux de la basse Thiérache

Les boisements s'inscrivent comme des marqueurs paysagers importants, notamment au regard de leur rôle structurant. Leur préservation permet de concourir au maintien l'image de « campagne préservée » et au rôle d'écran visuel vers les perceptions lointaines. La basse Thiérache reste plus globalement isolée des perceptions vers la ZIP.

Les enjeux sont réduits.

#### Les enjeux des collines du Vermandois

Les co-visibilités entre les éoliennes existantes et le cours d'eau de Cologne représentent des enjeux secondaires.

Les enjeux sont globalement réduits.

#### Les enjeux de la vallée de L'Oise

Les enjeux paysagers se localisent sur le versant à l'est de la vallée et au niveau des parcs éoliens existants. Le coteau assez dénudé peut entraîner des perceptions sur les longues distances. Ces vues peuvent englober le fond de vallée sur le premier plan, en contre-bas. Depuis ces panoramas, la ZIP se localise à environ 20 km de distance. Ces fortes distances réduisent considérablement les enjeux.

Les enjeux depuis la vallée de l'Oise Moyenne sont réduits.

#### Les enjeux des plaines du Vermandois

Les enjeux correspondent aux panoramas depuis les infrastructures fréquentées, en lien avec les nombreux parcs et projets éoliens existants ainsi qu'en lien avec le patrimoine réglementé identifié.

Sur cette entité des enjeux particuliers sont notés depuis les routes d'entrée sud de Saint-Quentin. Les visions avec les composantes urbaines de la ville, la basilique réglementée et les parcs éoliens existants représentent les plus forts enjeux à l'échelle du paysage lointain.

### Sensibilités et enjeux potentiel à l'échelle intermédiaire

#### Secteur Ouest

Les petits cours d'eau, l'Omignon et la Cologne, génèrent des vallonnements notables. Les perceptions sont conditionnées par le mouvement de ces petits reliefs.

Les perceptions depuis l'autoroute A 26 (traversant une petite portion de ce périmètre) sont réduites. De longs linéaires boisés occupent la bordure de l'autoroute.

Les enjeux à l'ouest sont assez réduits.

#### Secteur Nord

Le cours d'eau de l'Escaut génère des paysages assez détaillés.

Les co-visibilités avec la Tour et ancien château de Beaufort, monument historique réglementé, situé à la limite du paysage rapproché, représente un enjeu ponctuel bien identifié. L'élément patrimonial est perceptible depuis le paysage intermédiaire.

D'autres panoramas en amont de la petite vallée de l'Escaut laissent percevoir le clocher des villages et représentent aussi des enjeux.

#### Secteur Nord-Est

Le paysage correspond à la limite des plateaux Cambrésiens : les panoramas sont ouverts et les composantes sensibles peu représentées.

Les co-visibilités avec l'église de Serain réglementée et les autres églises au clocher émergeant depuis des longues distances doivent être évaluées.

Les enjeux restent globalement modérés dans l'étude complète.

#### Secteur Sud-Est

La Somme et sa source ont favorisé un relief vallonné et des composantes assez détaillées. Le Vermandois offre ici un paysage assez diversifié et touristique. Le passage du GR 655 est notable.

Les enjeux correspondent aux larges panoramas englobant les composantes sensibles (vallée, circuit de randonnées, boisement...).

Les enjeux sont modérés dans l'étude complète.

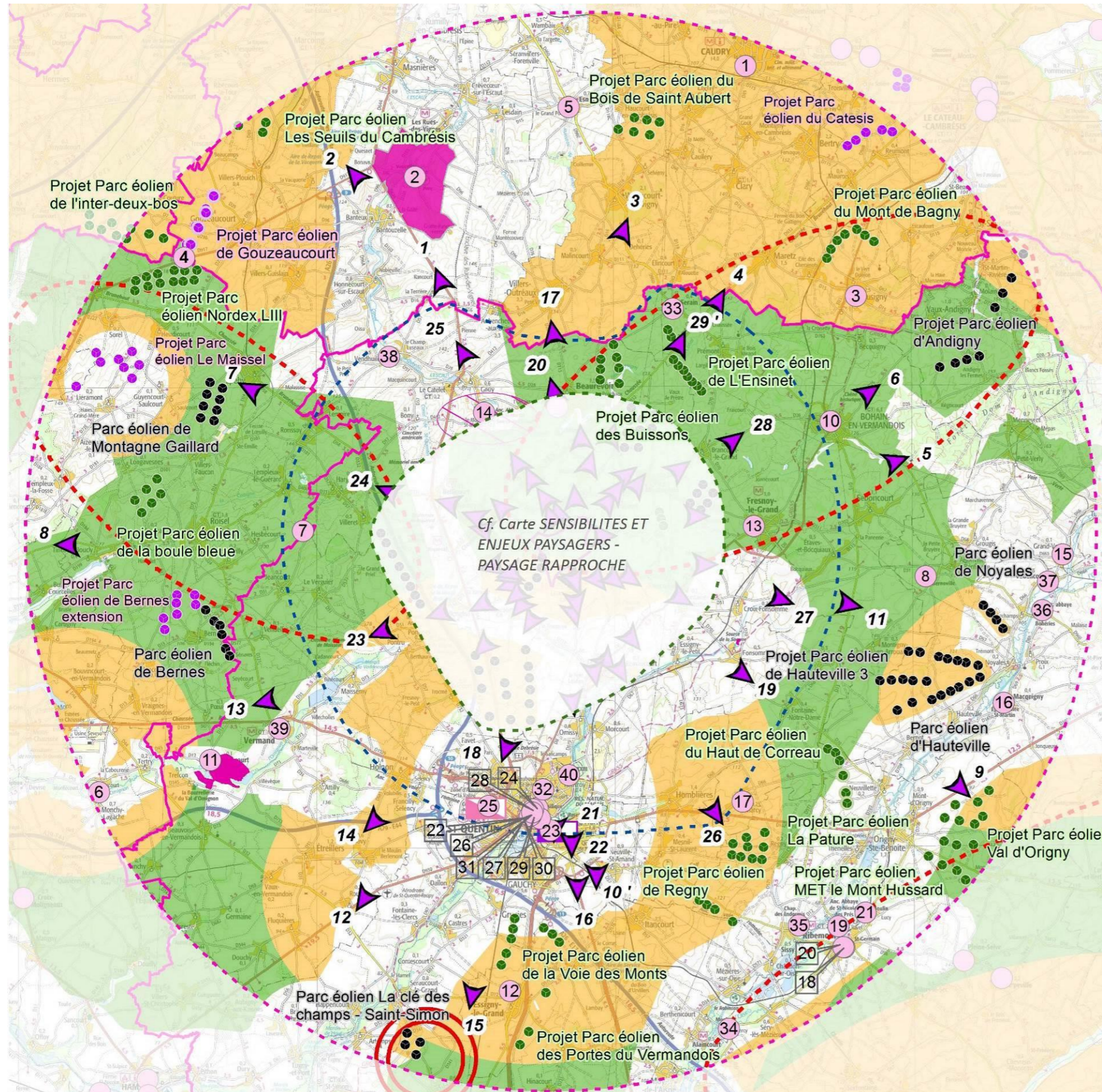
#### Secteur Sud

La ville de Saint-Quentin est l'enjeu fort à cette échelle.

Depuis les artères circulantes de la ville, le lien visuel avec la Basilique de Saint-Quentin réglementée est notable.

De plus, les visions depuis les hauteurs de la basilique (accessible lors de visite guidées) correspondent à un atout touristique important lié au patrimoine de Saint-Quentin, depuis laquelle des visions lointaines semblent s'affirmer.

Les enjeux sont modérés, les composantes de la ville obstruent les vues sur des distances intermédiaires. De plus, le paysage est déjà inscrit dans un contexte éolien existant. Les photomontages vont permettre d'évaluer objectivement les perceptions.



# SENSIBILITES ET ENJEUX PAYSAGERS - PAYSAGE ELOIGNE ET PAYSAGE INTERMEDIAIRE

Projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont (Aisne - 02)



## ENJEUX PAYSAGERS

- ◀ Points de vue révélant des enjeux potentiels
- MH classés et inscrits
- Sites classés et inscrits
- ◻ Opportunité de classement
- ◻ Village d'Art et d'Histoire
- ◻ Demande d'inscription à l'Unesco
- Parcs éoliens existants
- Projet de parcs éoliens autorisés
- Projets parcs éoliens en cours d'instruction/Avis AE

## ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT PRECONISES PAR LE SRE

- Zone favorable du SRE
- Zone favorable sous conditions
- ◻ Pôle de densification
- Pôle de ponctuation
- ◻ Limites départementales

## AIRES D'ETUDES ET ECHELLE

- ◻ Aire d'étude ELOIGNEE (rayon de ~20 km autour de la ZIP)
- ◻ Aire d'étude INTERMEDIAIRE (rayon de ~10 km autour de la ZIP)
- ◻ Aire d'étude RAPPROCHEE (rayon de ~5 km autour de la ZIP)
- ◻ Zone d'implantation possible (ZIP) et Aire immédiate

Sources : DREAL NDPC & Picardie, VPAH  
 Base Mérimée, Atlas des Patrimoines 0 2,5 5 Km

## Sensibilités et enjeux à l'échelle rapprochée

---

### Secteur Ouest : le canal de Saint-Quentin

---

Le linéaire du canal de Saint-Quentin et les plantations d'arbres attenantes réduisent les perceptions et les enjeux. Sur le haut du coteau, l'alignement parfait des éoliennes de Pontru sert de repère sans s'imposer. Depuis les linéaires de l'A 26 et la RD 1044 qui longent le canal, les perceptions sont très réduites et souvent bloquées.

Les enjeux à l'ouest sont faibles.

### Secteur nord : le canal des Torrents

---

Le canal des Torrents, dont le cours est peu visible dans le paysage, entraîne des vallonnements. Ces mouvements réduisent les panoramas.

Les enjeux au nord sont faibles.

Le panorama au pied de la Tour de Beurevoir, ancien château réglementé représente un enjeu ponctuel localisé au nord du canal des Torrents.

### Transversalement, les axes routiers fréquentés et ouverts

---

Les visions sont très ouvertes depuis les routes fréquentées : RD 932, ancienne voie romaine et RD 8, Saint-Quentin/Bohain-en-Vermandois.

Les panoramas permettent d'identifier toutes les composantes : en particulier les villages et les éoliennes dans le contexte ondulé de vastes parcelles agricoles.

Les panoramas depuis la RD 932 et la RD 8 constituent des enjeux.

### Transversalement, les villages, le petit patrimoine et le patrimoine militaire

---

#### ❖ Les villages

La plupart des villages à cette échelle se localise clairement au sein des petites vallées sèches. Lors de la traversée des villages, l'enclavement topographique associé au bâti est nettement identifiable.

Cette configuration les isole du contexte environnant.

L'incidence visuelle liée aux villages semble concerner principalement leurs entrées et sorties. Le centre étant bien isolé par la topographie et les bâtiments existants

Malgré ce premier constat, le dernier chapitre de l'état des lieux a traité de la « concordance entre le projet éolien et les villages les plus proches ».

7 lieux habités les plus proches de la ZIP bénéficient d'une attention particulière dans le cadre de l'analyse des risques de saturation visuelle éventuels.

Il s'agit de Joncourt au nord, de Levergies au sud, de la ferme de Préselles à l'est, du village de Magny-la-Fosse à l'ouest, de Ramicourt au nord-est, de Léhaucourt au sud-ouest et de Séquehart au sud-est.

Ces 7 villages ne présentent pas d'effet d'encerclement possible. Les visions directes à la sortie des villages permettent de laisser des espaces de respiration suffisants.

Le village de Magny-la-Fosse pouvant en revanche révéler des sensibilités plus importantes du fait de sa proximité immédiate avec le parc éolien existant et la ZIP, Magny-la-Fosse a fait l'objet d'une analyse plus détaillée.

Cette analyse a consisté à évaluer les effets d'encerclements visuels du projet avec le village de Magny-la-Fosse.

Les approches, cartographique et de terrain montrent que le projet éolien du Moulin Berlémont s'accorde avec le paysage et en particulier avec le village de Magny-la-Fosse et le cadre de vie de ses habitants.

L'étude des angles de vue a montré que le nord du village, le sud, le sud-ouest et le sud-est sont préservés de vues vers l'éolien.

Les angles de perceptions restent bien localisés.

Cette approche bureau est indissociable du travail de terrain.

Le repérage photographique sur le paysage lointain révèle la forte présence de mouvements de relief isolant le village et limitant les effets de saturation visuelle éventuels.

Le repérage photographique sur la proximité immédiate du village présente un paysage dynamique avec des éoliennes existantes toujours assez discrètes.

L'ensemble de l'analyse permet de valider le développement des éoliennes du Moulin Berlémont sur cette partie du territoire.

La ZIP retenue pour le développement de la ferme éolienne du Moulin Berlémont paraît adaptée au paysage villageois existant.

De plus de nombreux photomontages présente le village de Magny-la-Fosse dans son contexte éolien existant, en particulier les photomontages : 34, 35, 36, 38, 39, 55, 59 (volet 2 de l'étude d'impacts) . Ils permettent de justifier ces conclusions.

#### ❖ *Le petit patrimoine et le patrimoine militaire*

À proximité du projet sur une échelle rapprochée, 12 éléments du petit patrimoine et patrimoine militaire ont été identifiés.

Certains d'entre eux, en particulier le cimetière de Magny-la-Fosse (illustré n° 5) et le cimetière de Joncourt (illustré n° 4) font partie des sensibilités du fait de leur proximité par rapport à la ZIP.

Ils sont valorisés sur la carte de synthèse à l'échelle rapprochée (page suivante). Et, lors de l'évaluation des impacts paysagers, ces éléments ont été mis en valeur sur les photomontages dans l'objectif d'évaluer objectivement les ambiances ainsi que les nouveaux rapports d'échelles engendrés.

## Sensibilités et enjeux à l'échelle immédiate et foncière

---

Les emplacements retenus des éoliennes devront tenir compte des mouvements topographiques afin d'éviter la création de plateformes trop impactantes.

Les chemins d'accès du chantier devront utiliser au mieux les chemins d'accès existants. Eviter de créer des cicatrices visibles dans le paysage lointain et d'endommager les reliques végétales existantes.

Les villages et fermes les plus proches de la ZIP représentent les plus forts enjeux.

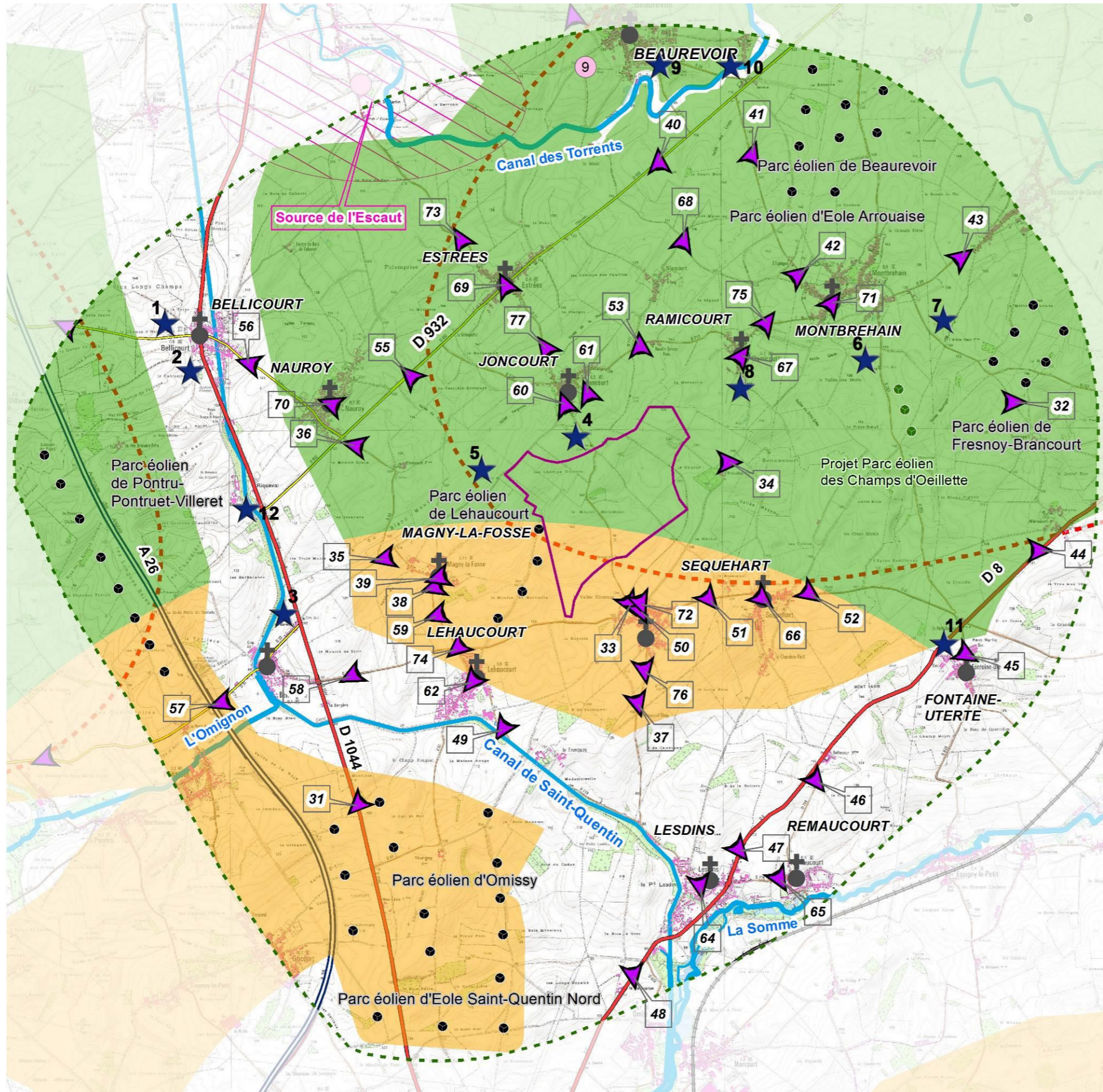
La proximité de la ZIP avec les 4 éoliennes de Léhaucourt impose un agencement du projet de de la ferme du Moulin Berlémont en continuité avec les éoliennes existantes.

Enfin, le patrimoine militaire identifié, notamment les petits cimetières britanniques à proximité de la ZIP devront être préservés.



# SENSIBILITES ET ENJEUX PAYSAGERS - PAYSAGE RAPPROCHE

Projet de la ferme éolienne du Moulin  
Berlémont (Aisne - 02)



Points de vue révélant des enjeux potentiels  
POINTS DE VUE REVELANT DES ENJEUX

MH classés et inscrits

Opportunité de classement

Clocher (villages de plus de 100 hab.)

Habitat remarquable

Autoroute

Routes très fréquentées

Routes moins fréquentées

Voie ferrée

Parcs éoliens existants

Projets parcs éoliens autorisés

Structure arborée remarquable

Cours d'eau  
Cimetière militaire et petit patrimoine local

ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT PRECONISES  
PAR LE SRE

Zone favorable du SRE  
Zone favorable sous conditions

Pôle de densification

AIRES D'ETUDES ET ECHELLE

Aire d'étude RAPPROCHEE  
(rayon de ~5 km autour de la ZIP)

Zone d'implantation possible (ZIP)  
et Aire immédiate

Sources : DREAL Picardie,  
Base Mérimée, BD CARTHAGE®

0 0,5 1 Km

# IMPACTS LIMITÉS LORS DE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN PARC ÉOLIEN

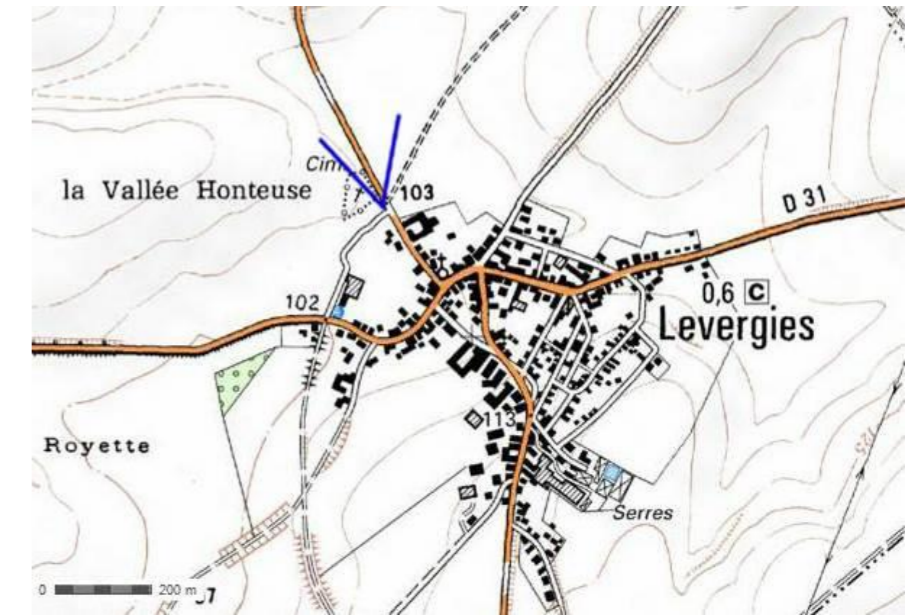
## Impacts visuels depuis les abords du site

### Photomontage 33

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=669936 Y=2548604

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 880 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Sortie Nord de Levergies, au niveau du cimetière, les éoliennes existantes marquent la sortie du village et au loin, des reliques de bois occupent le haut des pentes.



### ETAT INITIAL



### SIMULATION



#### SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)

Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 880 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 10,1 centimètres sur cette simulation optimisée.

Ici le zoom entraîne un découpage de la photo en 3 parties.

#### COMMENTAIRES

Depuis la RD 71, à la sortie Nord de Levergies, Le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont est visible sans effet de chevauchement, le dessin est clairement lisible.



Partie 1/3



Partie 2/3



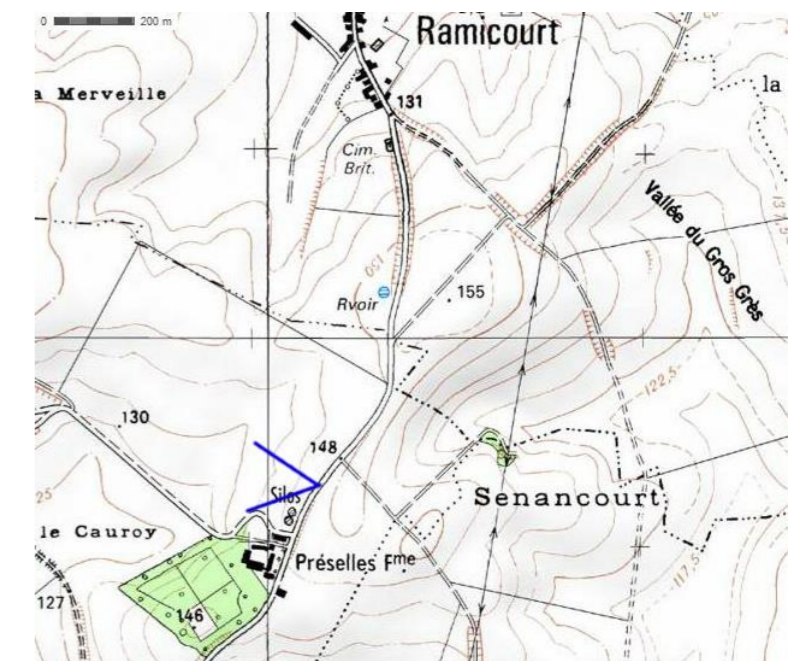
Partie 3/3

## Photomontage 34

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=671274 Y=2550460

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1184 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Au Nord de la ferme Préselles, (espace habité très proche du projet naturellement isolée dans le bois), les éoliennes de Lehaucourt sont visibles.



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 1184 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 7,5 centimètres sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

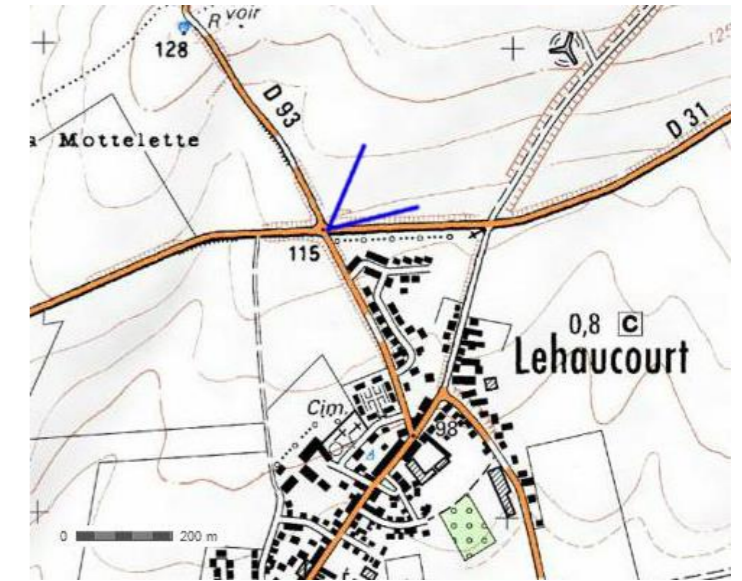
Les éoliennes de la ferme éolienne du Moulin Berlémont sont visibles devant le parc éolien existant de Lehaucourt. La lecture de l'ensemble des éoliennes est cohérente. Les rapports d'échelles entre le projet et les autres composantes du paysage : boisements et silo restent corrects.

## Photomontage 74

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=667723 Y=2547932

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1891 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Nord de Lehaucourt proche des éoliennes existantes de Lehaucourt et des Champs d'Oeillette.



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 1891 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 4.7 centimètres sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

À la sortie Nord de Lehacourt, au croisement RD 31 et RD 93, le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont ajoute des éoliennes sur un espace déjà investi par le parc éolien de Lehacourt. Le projet fait une continuité avec les parcs de Lehacourt et des Champs d'Oeillette. Ce point de vue révèle peu d'enjeux.



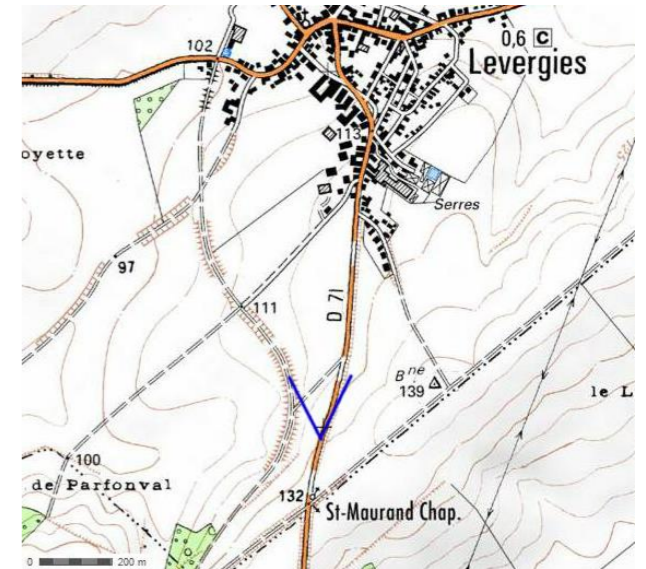
## Impacts visuels vis-à-vis des hameaux alentours

### Photomontage 37

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=670107 Y=2547300

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 2116 mètres

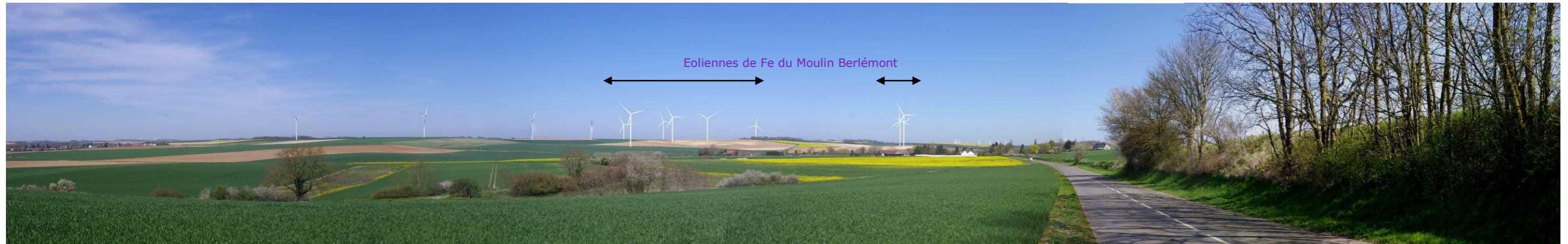
INTERET DE LA PRISE DE VUE : RD 71 au sud de Levergies, les éoliennes existantes sont visibles, les villages de Levergies et de Magny-la-Fosse sont isolés par le bois et le relief.



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le 5 centimètres sur cette simulation optimisée. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 2016 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 4,2 centimètres sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

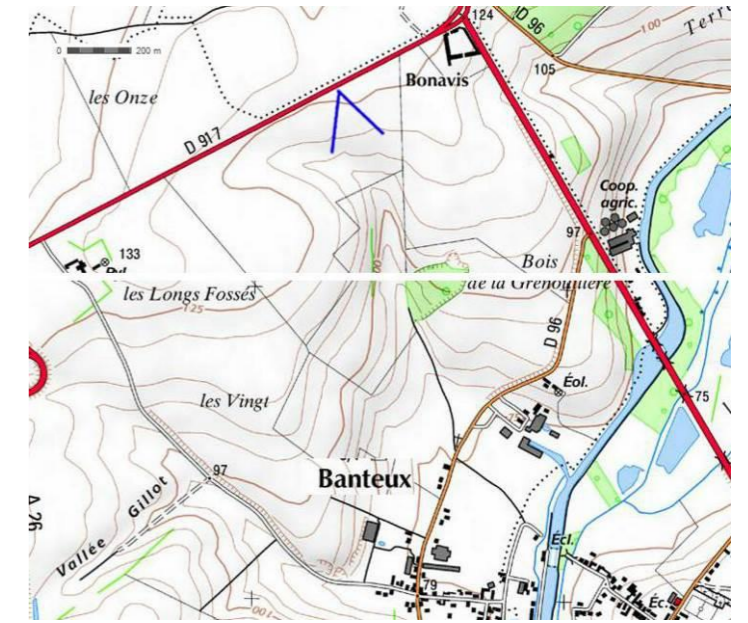
RD 71, entrée sud de Levergies, le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémond se positionne en arrière-plan du village de Levergies. Ce dernier reste bien isolé en contrebas dans le bois et le petit relief.

## Photomontage 38

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=667369 Y=2548728

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1917 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : À l'entrée de Magny-la-Fosse, le léger mouvement du relief est identifiable, les éoliennes existantes restent discrètes.



ETAT INITIAL



SIMULATION



SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Partie 1/2



Parte 2/2

Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 1917 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 4.6 centimètres sur cette simulation optimisée.

L'agrandissement a entraîné un découpage de la photo en 2 parties.

COMMENTAIRES

À l'entrée de Magny-la-Fosse à la limite du boisement, le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont est visible avec des rapports d'échelle cohérents, la hauteur des bâtiments du village restent proportionnelle à la taille des éoliennes.

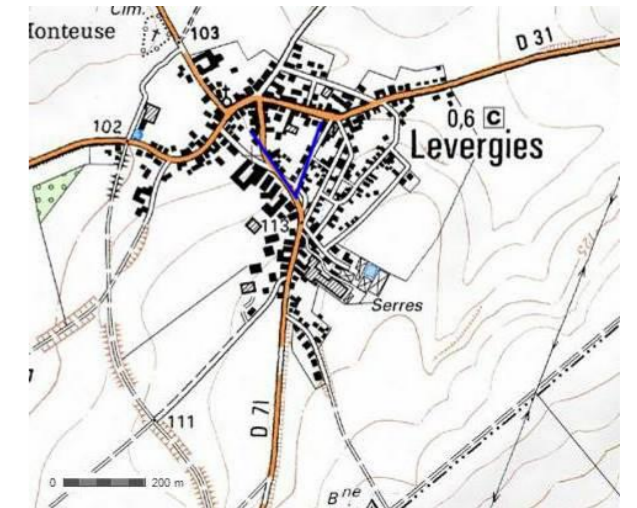
## Photomontage 50

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=670232 Y=2548207

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 1266 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Centre du village de Levergies.

Le projet éolien de la ferme éolienne du Moulin Berlémont



ETAT INITIAL



SIMULATION



SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Partie 1/2



Partie 2/2

Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 1266 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 7 centimètres sur cette simulation optimisée.

COMMENTAIRES

Depuis le centre de Levergies, la RD 71 axe principal, quelques-unes des pales du projet apparaissent globalement en arrière-plan des maisons. Le projet reste caché par les composantes existantes. Les points de vue vers l'extérieur depuis les axes routiers sont communément bloqués par le bâti et le relief.

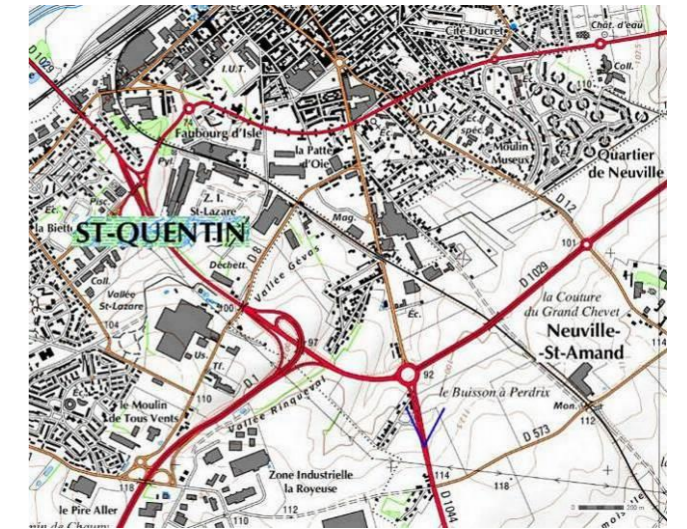
## Impacts visuels vis-à-vis du patrimoine réglementé

### Photomontage 16

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=670240 Y=2536473

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 12698 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Depuis l'entrée principale au sud de Saint-Quentin, RD 1044 très fréquentée



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 12698 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 0.7 centimètre sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

L'entité vermandoise, RD 1044, au sud de Saint-Quentin, la co-visibilité est effective avec l'ancienne collégiale, basilique de Saint-Quentin.

La hauteur de la collégiale, (toit du bâtiment et flèche) reste supérieure aux hauteurs des éoliennes du projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont. Les rapports d'échelles sont cohérents. Les distances entre le projet et la basilique sont notables. De même, le projet est perceptible sans superposition avec les autres éoliennes existantes. Il n'y a pas de superposition visuelle des éléments entre eux.

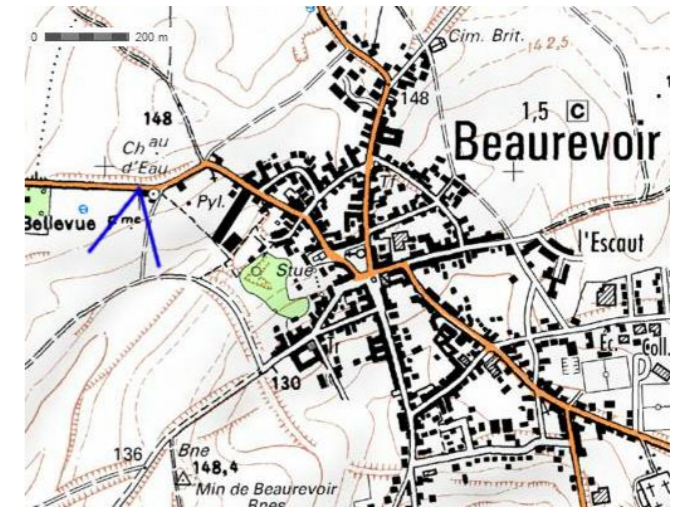


## Photomontage 20

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=669164 Y=2556296

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 5838 mètres

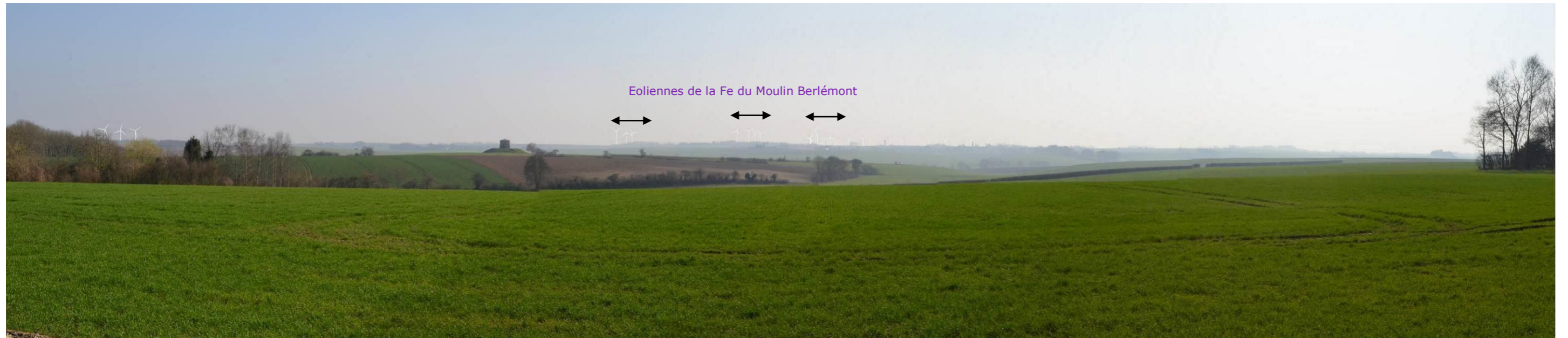
INTERET DE LA PRISE DE VUE : À l'Ouest de Beurevoir, visibilité de la Tour réglementée, positionnée sur une petite butte au milieu des parcelles agricoles.



### ETAT INITIAL



## SIMULATION



SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 5838 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 1.5 centimètre sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

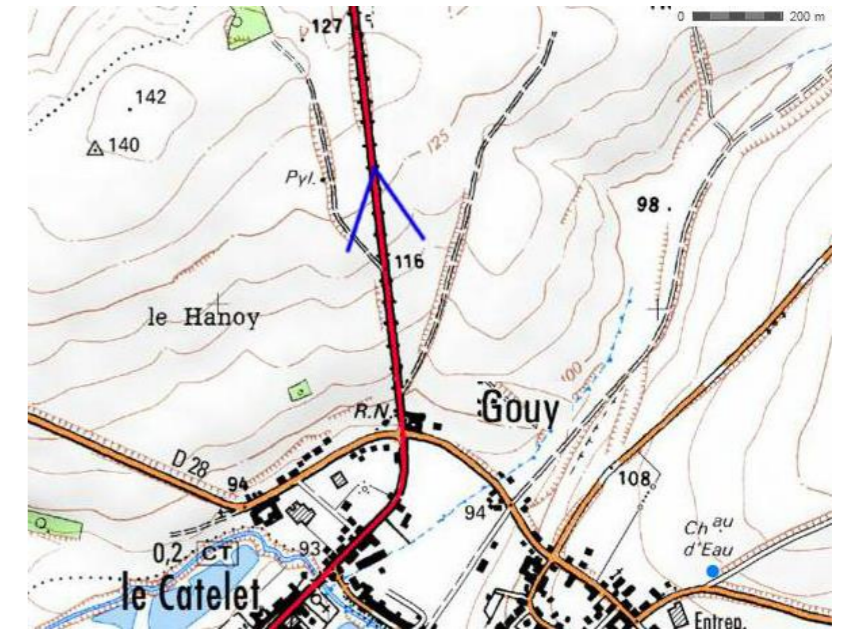
Depuis la vallée de l'Escaut, entre Gouy et Beaufeuille, le long de la RD 28, la co-visibilité avec la Tour réglementée de Beaufeuille, classée monument historique est effective. Les éoliennes du projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont sont perçues dans le lointain. Les échelles sont équivalentes aux autres parcs éoliens déjà existants depuis ce panorama.

## Photomontage 25

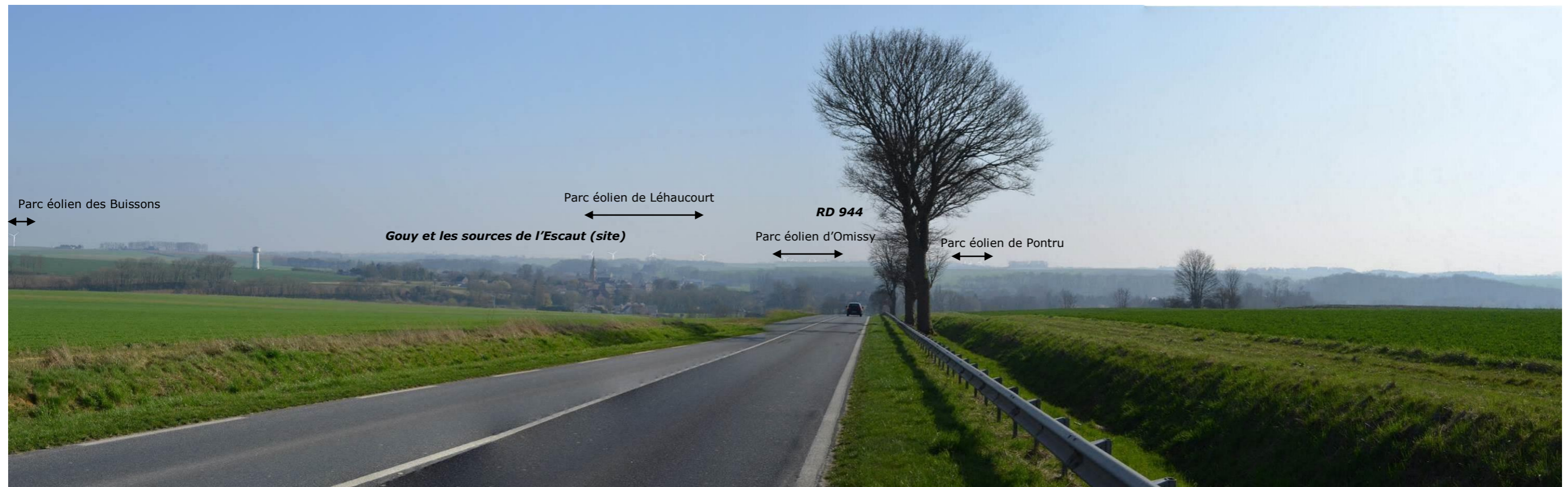
COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=665446 Y=2557671

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 8114 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Paysage détaillé proche de Gouy et des sources de l'Escaut (site réglementé).



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 8114 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 1.1 centimètre sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

Le long de la RD 1044, au nord de Gouy, la vue sur l'église (non réglementée) est effective. Les sources de l'Escaut (site classé) restent isolées dans la vallée. Le projet, discret, apparaît dans le lointain. Les impacts sont réduits.

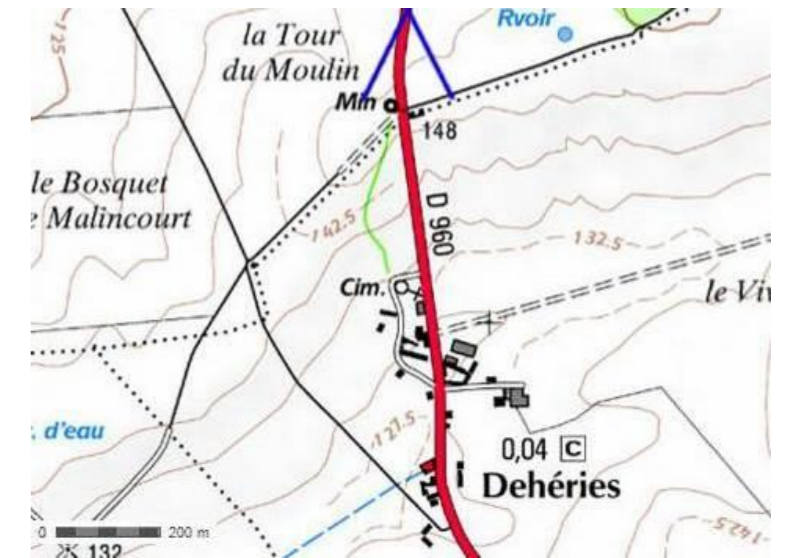
## Impacts visuels vis-à-vis des routes

### Photomontage 3

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=671943 Y=671943

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 12782 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : RD 960, route très fréquentée, au sud de Walincourt-Selvigny, le vaste paysage agricole est notable.



ETAT INITIAL



SIMULATION



COMMENTAIRES

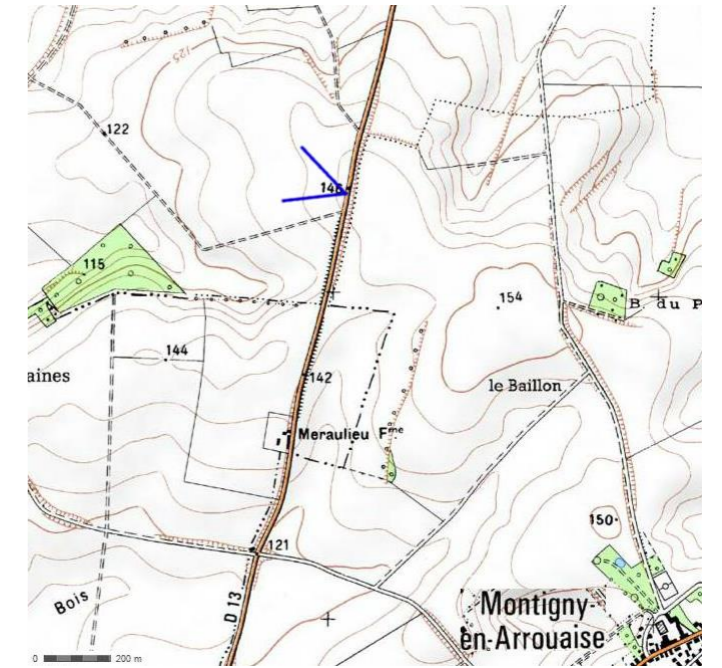
Depuis l'entité des Plateaux Cambrésiens, RD 960, au sud de Walincourt-Selvigny, au niveau du moulin de Dehéries (non réglementé), le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont est caché par le relief.

## Photomontage 11

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=681153 Y=2547629

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 11137 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : RD 13 à l'est de la petite vallée de la Somme et des composantes détaillées de la vallée.



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 11137 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 0.8 centimètre sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

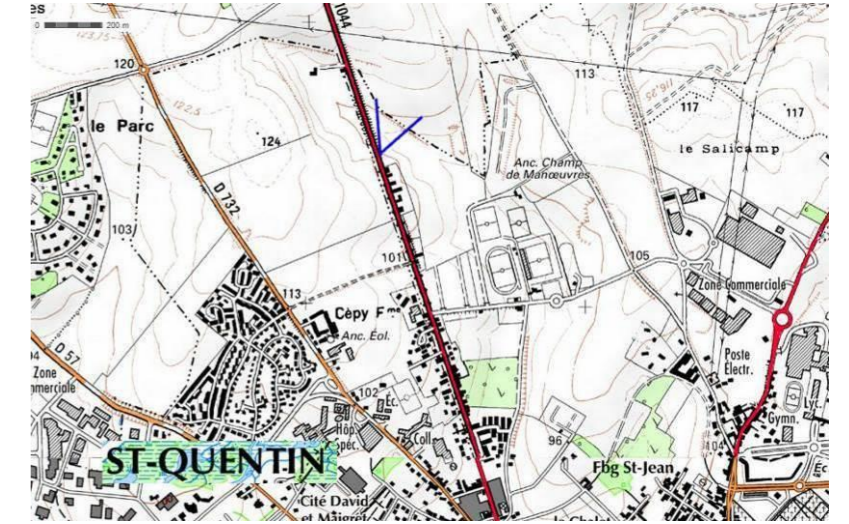
Depuis l'entité Vermandois, RD 13, au sud de Seboncourt, le projet est perçu au-delà de la vallée de la Somme. La vision est effective et les rapports d'échelles sont cohérents. Les composantes du paysage (arbres et ferme) ainsi que les 3 éoliennes des Champs d'Oeillette créent un ensemble cohérent en termes de hauteur. Entre le projet et les éoliennes des Champs d'oeillette un espace de respiration permet de différencier les projets.

## Photomontage 18

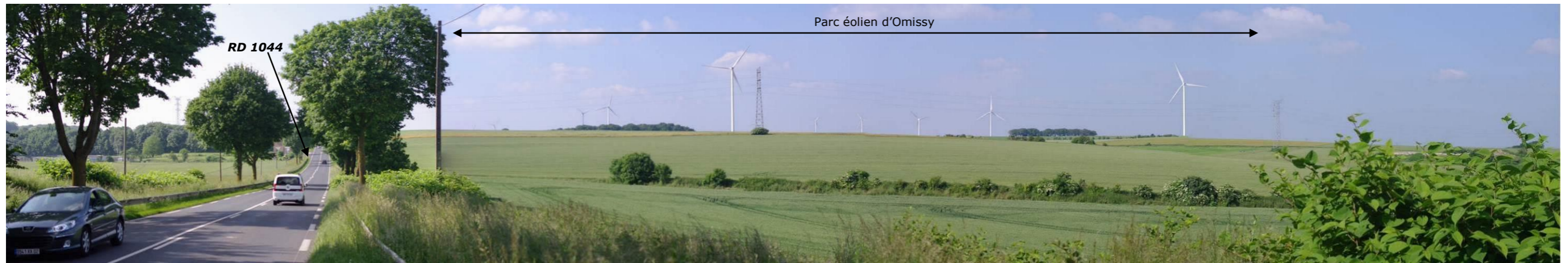
COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=667366 Y=667366

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 7546 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : À la sortie nord de Saint-Quentin, depuis l'axe très fréquenté, ancienne RN 44, la vision est franche sur le parc éolien existant d'Omissy.



### ETAT INITIAL



### SIMULATION



### COMMENTAIRES

Depuis la sortie nord de Saint-Quentin, RD 1044, le parc d'Omissy est notable. Le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont est caché par le relief. Les impacts paysagers sont nuls.



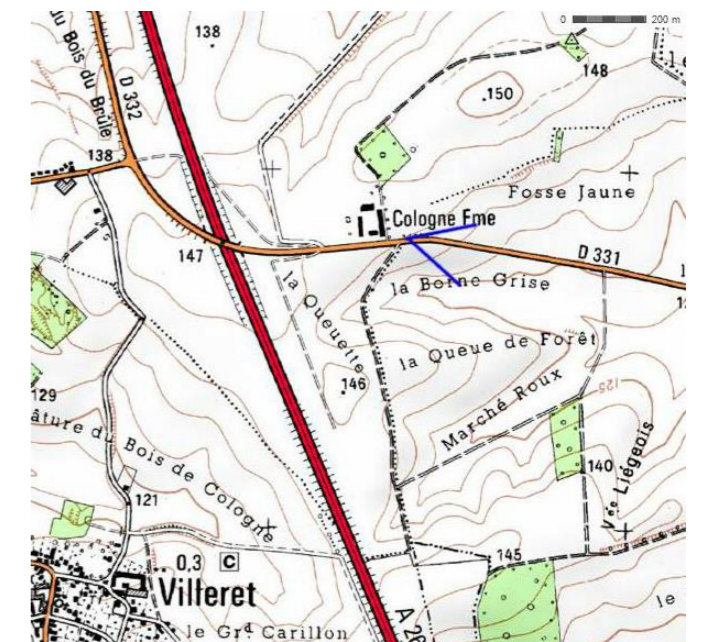
## Impacts visuels vis-à-vis des autres parcs et projets éoliens du territoire

### Photomontage 24

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=662477 Y=2552164

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 6521 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Proche de l'Autoroute A 26, axe structurant et au nord-est de Villeret.



### ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 6521 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 1.4 centimètre sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

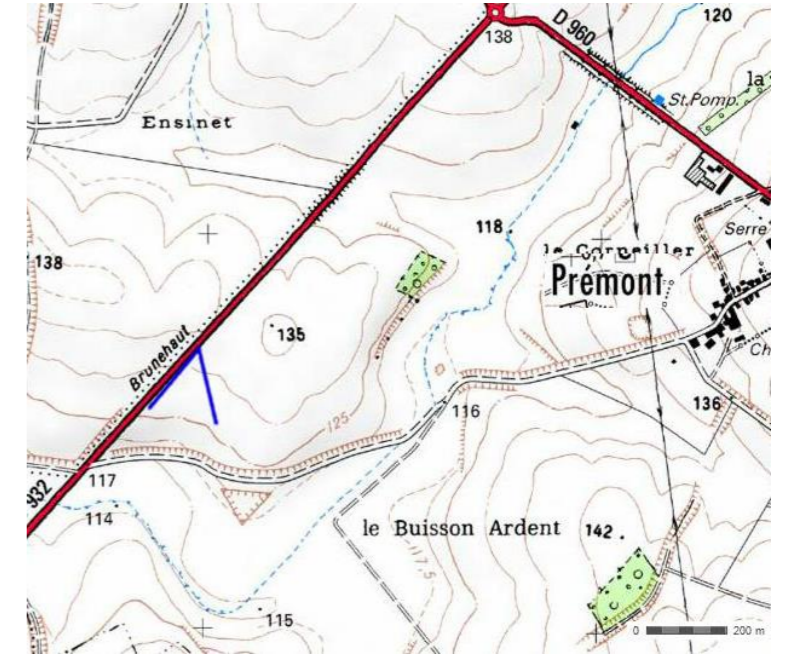
Proche de l'A 26, RD 331, au niveau de la ferme de Cologne, au nord-est de Villeret, le projet est visible. Les rapports d'échelles sont corrects, sans effets d'écrasement avec les composantes existantes.

## Photomontage 29'

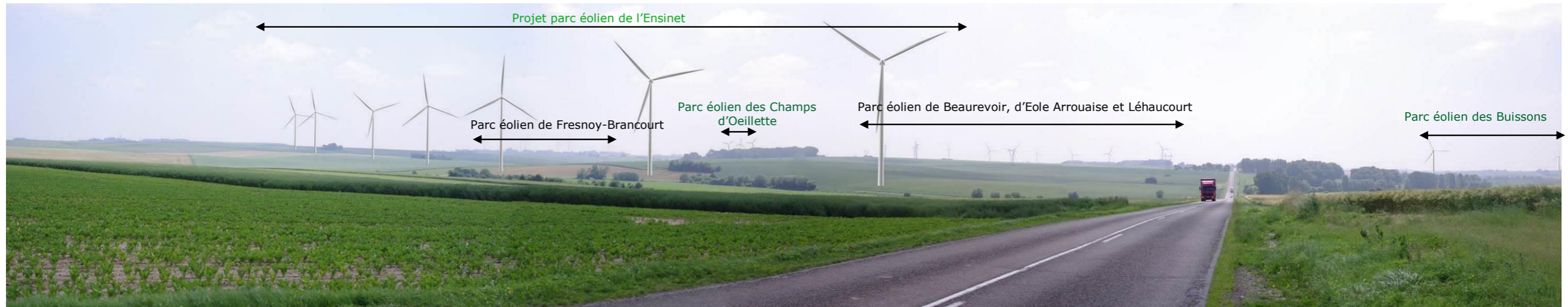
COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=674135 Y=252558118

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 8870 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Ancienne chaussée Brunehaut, RD 932 et visibilité sur de nombreux parcs éoliens existants.



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 8870 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 1,0 centimètre sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

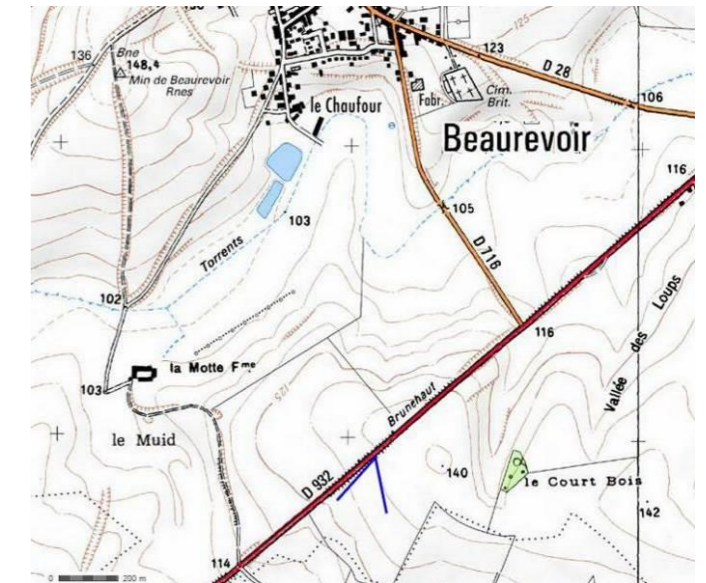
Depuis la très fréquentée RD 932, la visibilité sur des parcs éoliens existants est notable. Le projet de la ferme éolienne du Moulin Berlémont ajoute des visibilité éoliennes en lien avec l'existant sans s'imposer sur ce point de vue.

## Photomontage 40

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=670200 Y=2554280

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 3932 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : ancienne voie Romaine, actuellement RD 932, route très fréquentée, au sud de Beauvoir, plusieurs parcs éoliens sont notables.



ETAT INITIAL



## SIMULATION



## SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)



Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 3932 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 2.3 centimètres sur cette simulation optimisée.

## COMMENTAIRES

RD 932, au sud de Beurevoir, de nombreux parcs éoliens sont déjà présents dans le panorama.

Le projet de la ferme éolienne du Moulin de Berlémont est dessiné en accord avec les parcs éoliens existants et accordés. Le projet ajoute une vision éolienne plus affirmée et cohérente.

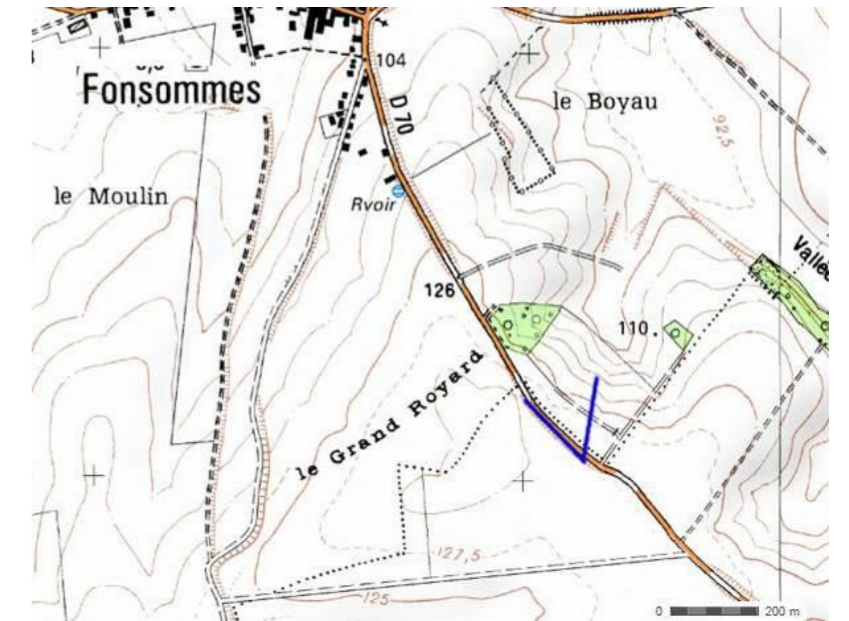
## Impacts visuels vis-à-vis des effets cumulés

### Photomontage 19

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=676956 Y=2544803

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 8232 mètres

INTERET DE LA PRISE DE VUE : Au sud de Fonsommes, le panorama sensible s'ouvre vers la vallée de la Somme et les sources de la Somme (site réglementé). Au loin, apparaissent, les parcs et projets éoliens existants.



ETAT INITIAL



SIMULATION





Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 8232 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 1.1 centimètre sur cette simulation optimisée.

#### COMMENTAIRES

Depuis ce panorama sensible qui englobe la vallée de la Somme et le site réglementé « les sources de la Somme » les éoliennes existantes sont visibles sur des arrières plans assez éloignés.

La hauteur des éoliennes du projet et son emplacement s'accorde avec les composantes détaillées existantes. Le projet éolien des Champs d'Éillette s'impose plus fortement sur le paysage que les autres éoliennes (photo précédente). Globalement, les impacts cumulés sont effectifs et cohérents.

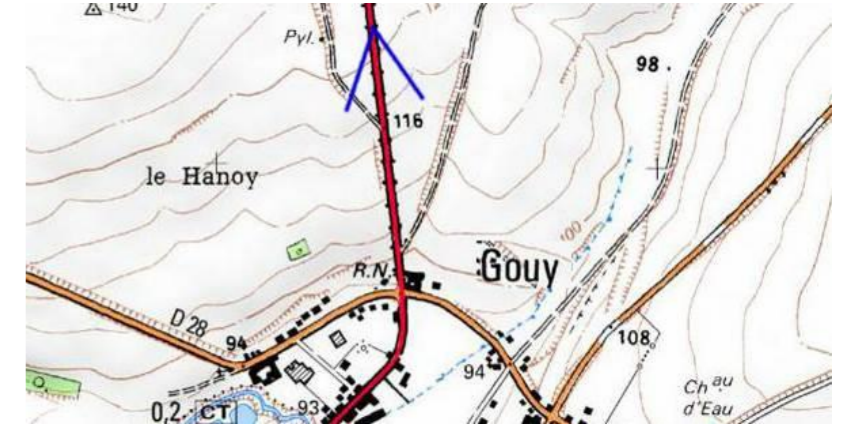


## Photomontage 25

COORDONNEES EN LAMBERT 2 ETENDU : X=665446 Y=2557671

DISTANCE EOLIENNE LA PLUS PROCHE : 8114 mètres

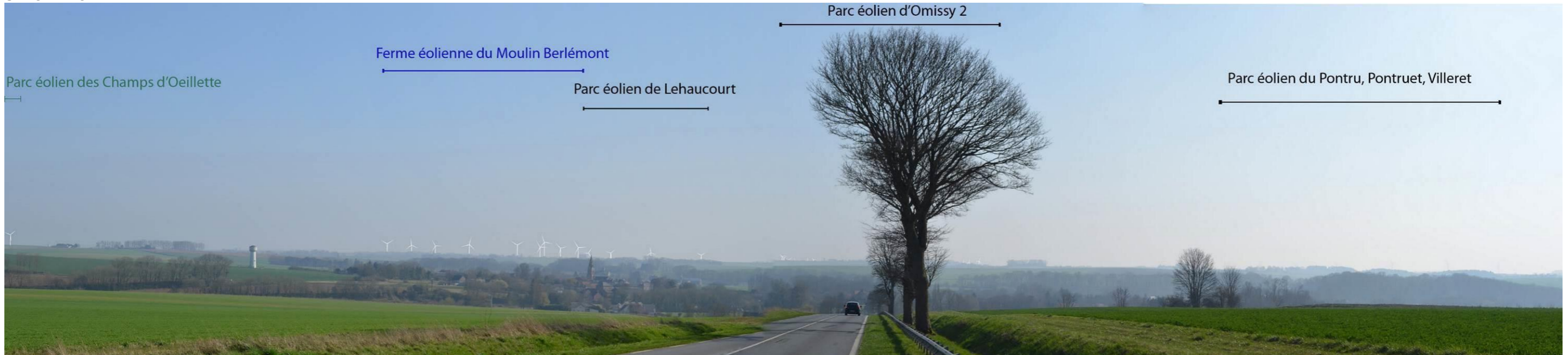
INTERET DE LA PRISE DE VUE : Paysage sensible proche de Gouy et des sources de l'Escaut, (site réglementé). Le cumul de parcs éoliens représente un enjeu depuis ce panorama aux échelles détaillées.



ETAT INITIAL



SIMULATION





**SIMULATION Optimisée (Vue Réelle)**

Ce zoom est ici représenté avec une taille d'éoliennes adaptée de manière à traduire l'impression réelle en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 50 centimètres du document au format A 3. Sachant que l'éolienne la plus proche est située à 8114 mètres, la représentation de l'éolienne la plus proche mesure ainsi environ 1.1 centimètre sur cette simulation optimisée.

**COMMENTAIRES**

Depuis la vallée de l'Escaut, le long de la RD 1044, au nord de Gouy, la vue sur l'église (non réglementée) est effective. En contrebas de la vallée, les sources de l'Escaut (site classé) sont présentes, sans être visibles.

Les parcs et projets restent discrets, visibles sur un arrière-plan lointain. La ferme éolienne du Moulin Berlémont est également peu visible. Les perceptions des éoliennes excitantes sont cohérentes et les impacts visuels cumulés restent faibles.

### Impacts visuels à l'échelle éloignée

#### Les plateaux Cambrésiens

L'analyse des photomontages a révélé un faible impact visuel.

#### La basse Thiérache

L'analyse des photomontages a révélé un faible impact visuel.

#### Les collines du Vermandois

L'analyse des photomontages a révélé un faible impact visuel.

#### La vallée de L'Oise

L'analyse des photomontages a révélé un faible impact visuel.

#### Les enjeux des plaines du Vermandois

L'analyse des photomontages a révélé globalement un faible impact visuel.

Quelques panoramas en co-visibilités avec la Basilique de Saint-Quentin entraînent des impacts modérés.

Le projet sur de longues distances reste majoritairement fondu dans les composantes existantes.

### Impacts visuels à l'échelle intermédiaire

#### Secteur Ouest

L'analyse des photomontages a révélé un faible impact visuel.

#### Secteur Nord

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel modéré.

Les rapports d'échelles restent corrects.

Depuis la Tour de Beaufort, monument historique réglementé, le projet est perceptible sur de longues distances avec un agencement relativement équilibré.

#### Secteur Nord-Est

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel modéré.

Les rapports d'échelles avec les églises du secteur restent corrects.

#### Secteur Sud-Est

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel modéré.

L'évaluation des rapports d'échelles avec les composantes détaillées du paysage reste correcte.

#### Secteur Sud

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel modéré.

Dans la plupart des cas, les composantes existantes de la ville limitent voire bloquent les perceptions vers le projet.

### Impacts visuels à l'échelle rapprochée

#### Secteur Ouest : le canal de Saint-Quentin

L'analyse des photomontages a révélé un faible impact visuel.

#### Secteur Nord : le canal des Torrents

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel globalement modéré.

Depuis la tour réglementée de Beaufort, les éoliennes sont visibles dans le lointain avec un agencement relativement équilibré.

#### Transversalement, les axes routiers fréquentés et ouverts

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel modéré.

Les rapports d'échelles depuis les routes les plus fréquentées vers le projet éolien restent corrects.

#### Transversalement, les villages

L'analyse des photomontages a révélé un impact visuel modéré.

Les rapports d'échelles depuis les routes les plus fréquentées vers les villages et le projet restent corrects.

De plus, depuis les centres villageois, les perceptions vers le projet sont souvent impossibles.

#### Transversalement, le petit patrimoine et le patrimoine militaire

À proximité du projet sur une échelle rapprochée, 12 éléments du petit patrimoine et patrimoine militaire ont été identifiés.

Le cimetière de Magny-la-Fosse (illustré n° 5) et le cimetière de Joncourt (illustré n° 4) font partie des sensibilités du fait de leur proximité par rapport à la ZIP mais l'analyse et les photomontages n'ont pas révélé de visibilité impactante. Ces cimetières peuvent être perçus en simultané des éoliennes sans nuire à leur valeur paysagère.

### Impacts visuel à l'échelle foncière

L'analyse du paysage foncier a révélé un impact visuel globalement faible.

Les composantes foncières sont assez communes.

L'agencement du projet s'associe avec les éoliennes existantes de Lehaucourt.

L'implantation respecte le petit patrimoine et le patrimoine militaire identifié.

L'emplacement du poste de livraison, proche du petit boisement existant et la définition de son habillage en bardage bois, semble cohérent et en accord avec le paysage.

## TABLEAU DE CONCLUSION

NUMERO PDV	INTERET	THEMATIQUE				IMPACT
		Lieu de vie	Grand Paysage / Paysage urbain et agricole	Patrimoine	Axe Routier	
	Périmètre éloigné et intermédiaire					
1	Depuis la RD 644, au niveau de la Ferme de Rancourt				x	nul
2	Entité Plateaux Cambrésiens, RD 917 à l'est de l'A26			x		nul
3	RD 960, au sud de Walincourt-Selvigny				x	nul
4	RD 932, ancienne voie Romaine			x		faible
5	RD 960, au sud-est de Bohain-en-Vermandois				x	nul
6	RD 76, au nord de Bohain-en-Vermandois	x				nul
7	RD 24 au sud d'Epehy				x	nul
8	RD 6, la vallée de la Cologne	x				faible
9	Ancienne RN 29, route très fréquentée avant Origny	x				nul
10	Sud de Saint-Quentin, le long de la RD 573		x			modéré
11	RD 13 à l'est de la petite vallée de la Somme		x			modéré
12	RD 930 au sud-ouest de Saint-Quentin				x	modéré
13	RD 121, vallée de l'Omignon			x		modéré
14	Au niveau de l'Autoroute A 29 et à l'est de Saint-Quentin		x			nul
15	RD72, à l'est d'Essigny-le-Grand	x				modéré
16	Depuis l'entrée principale au sud de Saint-Quentin, RD 1044	x				modéré
17	Entre Villers-Outréaux et Beaufort				x	faible
18	À la sortie nord de Saint-Quentin, depuis l'ancienne RN 44				x	nul
19	Au sud de Fonsommes			x		modéré
20	À l'Ouest de Beaufort			x		modéré
21	Depuis le centre-ville de Saint-Quentin, proche de l'un des ponts principaux	x				modéré
22	Depuis la rocade sud de Saint-Quentin				x	faible
23	Nord de Pontu et de la vallée de l'Omignon au niveau de l'autoroute A 26.				x	faible
24	Proche de l'Autoroute A 26, au nord-est de Villeret		x			modéré
25	Nord de Gouy			x		modéré
26	Ancienne RN 29, entre Homblières et Marcy				x	faible
27	Vallée de la Somme, sentier de randonnée GR 655, au croisement de la RD 31, à l'est de Croix Fonsommes.	x				nul
28	Canal des Torrents, RD 28, au nord-est de Brancourt-le-Grand	x				nul
29	Ancienne chaussée Brunehaut, RD 932				x	modéré

NUMERO PDV	INTERET Périmètre rapproché	THEMATIQUE				IMPACT
		Lieu de vie	Grand Paysage / Paysage urbain et agricole	Patrimoine	Axe Routier	
31	RD 1044, à la sortie nord de Saint-Quentin				x	modéré
32	Est de la limite du périmètre, proche de la ferme Beaugard		x			modéré
33	Sortie Nord de Levergies			x		modéré
34	Au Nord de la ferme Préselles		x			modéré
35	RD 93, à l'ouest de Magny-la-Fosse	x				modéré
36	Proche de la ferme d'Etricourt		x			modéré
37	RD 71 au sud de Levergies		x			modéré
38	À l'entrée de Magny-la-Fosse	x				modéré
39	Depuis la route principale qui traverse Magny-la-Fosse	x				faible
40	Ancienne voie Romaine, actuellement RD 932, au sud de Beauvoir				x	modéré
41	Nord de Montbrehain		x			modéré
42	Ouest de Montbrehain	x				modéré
43	Entre Brancourt-le-Grand et Montbrehain	x				modéré
44	RD 8, sortie Méricourt	x				modéré
45	À proximité de la RD 8, au nord de Fontaine-Uterte		x			modéré
46	Au sud RD 8, sud de la ferme Bellecour	x				modéré
47	RD 8, sortie nord de Lesdins		x			faible
48	RD 8, sortie sud de Lesdins		x			nul
49	Entrée de Lehaucourt, niveau du canal de Saint-Quentin	x				modéré
50	Centre du village de Levergies	x				modéré
51	RD 31, entre Levergies et Sequéhart	x				modéré
52	Entrée Est de Sequéhart	x				modéré
53	RD 713 et à l'ouest de la ferme du Moulin de Grison				x	modéré
55	RD 932 à l'est de Nauroy				x	modéré
56	Sortie Ouest de Bellicourt		x			nul
57	Au passage de l'A 26 et au niveau du lieu-dit, le Petit Arbre				x	faible
58	RD 31, sortie est de Bellenglise				x	modéré
59	Nord de Lehaucourt		x			modéré
60	Sortie principale au sud de Joncourt	x				nul
61	Place principale de Joncourt	x				nul
62	Centre de Lehaucourt	x				nul
64	Centre de Lesdins	x				nul
65	Centre de Remaucourt	x				nul
66	Centre de Sequéhart	x				nul
67	Centre de Ramicourt	x				nul
68	Entrée Nord de Wiancourt	x				nul
69	Centre d'Estrées	x				nul
70	Centre de Nauroy	x				nul
71	Depuis l'église de Montbrehain	x				nul
72	Sortie Nord, route principale de Levergies	x				modéré
73	Entrée Nord d'Estrées	x				modéré
74	Nord de Lehaucourt		x			modéré
75	Entrée Nord de Ramicourt	x				modéré
76	RD 71, route principale au sud de Levergies				x	modéré
77	RD 71, sortie Estrées				x	modéré